

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH**

Séance du : 26 septembre 2011

Convocation du : 19 septembre 2011

Objet : Mission de prévention. Subvention au Centre Social Rural « Emile Meurier ».

L'an deux mille onze, le vingt six septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Oze, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie Bermond

Etaient présents : R.Fournel, B. Soulat, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle,
JM Bermond, R.Basset, M. Barbet, M.Rosenstiel, M. Chautant,
JC Salles, G. Garcin, B. Faure, J-L Pelloux, P. Aubin

Excusés : M. Barthèlemey, A.Chevalier, F.Reynaud, F. Roux, F.Record,
C. Dargot remplacée par N.Lombard, G. Pitaval remplacé par Christine Souci

Le Président Michel Mescle invite Jean-Louis Pelloux et Patrick Aubin à présenter le dossier.

Ceux-ci rappellent l'existence d'un animateur de lien social sur Veynes il y a quelques années, dont la mission était de prévenir les actes de délinquance dans la commune.

Après une interruption, les partenaires locaux dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et de la Maison des Adolescents ont engagé différentes démarches pour mobiliser les administrations compétentes afin de bénéficier d'un nouveau poste d'éducateur.

Ces démarches se concrétisent avec le prochain recrutement par le Centre Social Rural « Emile Meurier » futur employeur de la personne retenue.

Afin de soutenir cette action, les Vice-Présidents proposent aux conseillers communautaires d'attribuer une subvention de 3 480 € au Centre Social.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité, charge le Président des démarches administratives correspondantes.

votants : 17 pour : 17 abstention : 0 contre : 0

Accusé fait et délibéré à Oze, ce jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
00324050049920110926-2011_90-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2011
Publication : 30/09/2011

Pour le Président

Le Président - Michel Mescle

